



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 9 juin 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 30 mai 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. PARDANAUD, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. DEDIANNE Mickaël, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEDIANNE Alain et Mme MEFTAH avaient donné respectivement procuration à Mme CIUDAD-KADI et Mme FAULE.

Absents : M. CHOLET et Mme LEPINASSE.

Secrétaire de séance : M. GIRAULT Dominique

N° 2023-083 DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES,

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire NOR IOMA2308397J du 30 mars 2023, Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. SANDRAS Marcel, GATEAU Roland et MM. GUIBERT Julien et DEDIANNE Mickaël. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Elections des délégués :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Les candidatures déposées sont les suivantes :

Liste A : Clamecy Unissons nos Energies

BOURDOUNE Nicolas
CIUDAD-KADI Isabelle
DEDIANNE Alain
DUQUE Louissette
MAGNIEN Alain
MEFTAH Sophie
GIRAULT Dominique

DIMPRE Zaraa
 DAPOIGNY David
 MOUFURNY Nicole
 PARDANAUD Ruddy
 EL MOUTTAKI CAVALLI Kabboura
 BOICHE Loïc
 FAULE Nicole
 DEDIANNE Mickaël

LAMY Caroline
 FRESNEAU Serge
 BRION Muriel
 BREDEAU Pascal
 FRESNEAU Danielle

Liste B Liste des non-inscrits
 CARVOYEUR Michel

Liste C Clamecy pour toutes et tous
 MAILLARD Odile
 MECHIN Dominique

Liste D Rassemblement pour Clamecy
 SANDRAS Marcel

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Dans les communes dont la population est comprise entre 1 000 et 8 999 habitants, l'élection des délégués et des suppléants a lieu sur la même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 25
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 25
- Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

Liste Clamecy Unissons nos Energies	20
Liste des non inscrits	1
Liste Clamecy pour Toutes et tous	2
Liste Rassemblement pour Clamecy	2

Sont déclarés élus selon le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne :

Délégués :

Liste Clamecy Unissons nos Energies :

BOURDOUNE Nicolas

CIUDAD-KADI Isabelle

DEDIANNE Alain

DUQUE Louissette

MAGNIEN Alain

MEFTAH Sophie

GIRAULT Dominique

DIMPRE Zaraa

DAPOIGNY David

MOUFURNY Nicole

PARDANAUD Ruddy

EL MOUTTAKI CAVALLI Kabboura

BOICHE Loic

Liste Clamecy pour Toutes et Tous :

MAILLARD Odile

Liste Rassemblement pour Clamecy :

SANDRAS Marcel

Suppléants :

Liste Clamecy Unissons nos Energies

FAULE Nicole

DEDIANNE Mickaël

LAMY Caroline

FRESNEAU Serge

BRION Muriel

Suivent les signatures.


Lucie LAFEUILLADE
Directrice générale des services